

Abécédaire : "É" comme Élève

DOMINIQUE BORNE, doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale

Les élèves sont partout dans les textes officiels. L'article premier de la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 donne le ton : "Dans chaque école, collège ou lycée la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à la formation des élèves.

Les élèves et les étudiants élaborent leur projet d'orientation scolaire ..."

L'article 10 de la même loi précise les obligations des élèves, il énumère leurs droits. L'article 11 installe les parents d'élèves dans la communauté éducative. Pour compléter ce tour d'horizon, il faut relever la multiplication des élèves en difficulté qui se glissent dans les textes, au rythme de la croissance numérique de l'institution, et vérifier que les élèves sont bien présents à toutes les pages du rapport de la commission présidée par Claude Thélot ; sans surprise ils reviennent comme un refrain : il faut faire vraiment réussir tous les élèves, aider les élèves à construire un projet éclairé ...

Le projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'École, discuté en 2005, ajoute enfin que "la Nation fixe comme mission première à l'École de donner à chaque élève la conscience des valeurs de la République."

Cette invasion du mot élève est significative d'un moment de l'institution scolaire et de la

représentation de son fonctionnement. Le mot en effet évacue les familles : il est rare qu'apparaisse le mot "enfant", les jeunes, mais aussi leurs parents n'ont d'existence que dans leur rapport à l'École, les parents sont immuablement parents d'élèves, et même étrangement annexés à l'institution comme membres de la communauté éducative. Dans cette perspective il est parfaitement cohérent que les élèves, et non pas les enfants, soient "en difficulté". Le rapport à l'École submerge tout le reste. Comment l'interpréter ? Impérialisme de l'institution scolaire ? Affaiblissement de la famille ? Affaiblissement des autres institutions qui donnent identité, le village, le quartier ? Certes l'École est surinvestie de multiples rôles par la société, mais ce recours massif aux élèves est aussi le signe de l'apparition d'un être social avec ses droits et ses obligations.

D'ailleurs le mot a changé de sens et de portée : "élève" ne renvoie pas nécessairement au maître. Le couple maître/élève est central chez Jean-Jacques Rousseau, l'*Émile* le montre à l'évidence ; dorénavant ce n'est plus le singulier qui domine dans les textes, ce sont les élèves qui sont au centre, comme un groupe autonome, consommateur et exigeant ; ce groupe est représenté, organisé à différents niveaux, le niveau de l'établissement, le niveau académique et même le niveau national. Les élèves ne sont pas des enfants que l'on instruit

mais des interlocuteurs reconnus et consultés comme membres de communautés organisées. Ainsi changent de sens les problèmes identitaires.

Les élèves, histoire d'un mot

Le *Littré* identifie d'abord l'élève, au singulier, à "celui ou celle qui a reçu les leçons, l'enseignement de quelqu'un dans les arts ou les sciences" et, pour le pluriel, renvoie à la relation avec le professeur, "le maître et les élèves". Le *Robert* ne dit pas autre chose "Elève : personne qui reçoit l'enseignement d'un maître", mais les deux exemples donnés à l'appui de cette définition datent : "Raphaël fut l'élève du Pérugin ; le duc de Bourgogne l'élève de Fénelon".

L'origine du mot et son histoire expliquent ces persistantes définitions. Le mot élève apparaît tardivement en français puisqu'il n'est attesté qu'à partir du milieu du XVII^e siècle. Sa naissance s'explique par la nécessité de donner un équivalent français à l'italien *allievo*, construit à partir d'un verbe pour désigner celui qui est "élevé" par son maître. Le mot italien est lui-même apparu au XVI^e siècle, il est contemporain des ateliers de la Renaissance et désigne d'abord celui qui est instruit dans un art par un maître, avant d'être généralisé pour nommer celui qui reçoit l'enseignement dans une école.

Cette origine est de conséquence. C'est au moment où le français s'émancipe progressivement du latin que s'impose un mot, un déverbal, forgé sur un verbe, et qui ne vient pas directement de la langue mère. Tous les textes latins en effet opposent les *discipuli* aux *magistri*, ou parfois comme dans le *Ratio studiorum* des Jésuites ce sont les *auditores* qui bénéficient des leçons

des *magistri*. Il ne peut y avoir d'élèves tant que la langue de l'école est exclusivement le latin. D'ailleurs si la langue courante a abandonné le sens scolaire de "disciple" le mot a servi à forger discipline, qui reste scolaire dans toute son étendue polysémique : la discipline est imposée aux élèves pour les maintenir dans l'ordre mais la discipline renvoie aussi à un champ du savoir qui a été délimité à usage scolaire. La langue a conservé aussi condisciple : "c'était mon condisciple", il a fréquenté en même temps que moi les mêmes salles de classe. A partir du mot élève, au contraire, aucun dérivé n'a été forgé, le mot n'a jamais renvoyé à un ordre, à un contenu ou à une communauté de destin scolaire.

Si l'on met à part le bref épisode rousseauiste, le mot élève ne triomphe qu'à une date récente. Il figure certes dans les discours des Opportunistes mais il est absent des grandes lois fondatrices de notre institution scolaire, la loi Guizot de 1833, les lois Ferry du début des années 1880 ; il apparaît fugitivement dans la loi Goblet mais avec une acception très particulière, en référence aux Écoles normales d'instituteurs ("les élèves maîtres"). Pourquoi cette absence des élèves dans ces grands textes ? La première raison est simple, l'usage a longtemps gardé à l'élève son sens singulier et son lien avec un maître, un maître de pensée, un maître de longue influence. Ainsi dira-t-on : "lors de son passage dans la khâgne d'Henri IV, vers 1930, il a été l'élève d'Alain" ou encore : "il est passé par la rue d'Ulm dans les années 1950, il fut donc l'élève d'Althusser." Du maître à l'élève il y a toujours, comme dans les ateliers des peintres de la Renaissance, une sorte de filiation ; les traditions picturales ou philosophiques se perpétuent et se transmettent de

maître en maître, d'élève en élève. Ainsi se forment et se reproduisent les tribus intellectuelles : les élèves de Raymond Aron ne se confondent pas avec ceux de Pierre Bourdieu. Mais il y a d'autres raisons, plus élémentaires encore, à cette absence des élèves : les lois fondatrices de l'école disent simplement "les enfants" quand elles veulent nommer ceux qui fréquentent les salles de classe ; ils franchissent les murs de l'institution mais ils restent des enfants. Ils ne changent pas de nature en entrant en classe. La République qui institue l'École n'inscrit pas prioritairement les élèves dans ses finalités, elle institue l'École pour la Nation, elle l'inscrit au cœur d'un ambitieux projet républicain et patriotique tout à la fois. "Les élèves", "les parents d'élèves", "les élèves en difficulté" sont donc contemporains des grandes mutations de la deuxième moitié du XX^e siècle. Une galaxie étrange et spécifique s'est formée autour de ce que les textes appellent la "communauté éducative". Le rapport individuel au maître s'efface à mesure que le mandarinat est discrédité, que les *magistris* s'effacent devant "les profs" ; alors, en masse, les élèves arrivent avec leurs droits et leurs devoirs.

Chanson

Quand les mots qui disent le monde scolaire sont pétrifiés, quand ils viennent par automatismes paresseux dans les phrases, quand ils inondent mécaniquement les circulaires, comment faire pour réenchanter l'École ? Peut-être faut-il essayer de retrouver une musique qui rajeunirait les cadences de la vieille ritournelle : é-lè-ve, é-lè-ve, élève.

Elève, é accent aigu, è accent grave, e muet, le mot élève est en lui-même un exercice scolaire qui met en bouche la couleur sonore de la langue : l'aigu, d'entrée de jeu, interpelle et sollicite l'attention

de tous, il attire les regards qui se tournent vers le maître, il éveille ; le grave qui vient ensuite, sonne à un autre rythme, il apaise et rassure, il incite à l'écoute active du maître et à l'exercice de la raison ; enfin, arrivée d'on ne sait où, s'installe cette sonorité blanche, étrangement qualifiée de "muette", elle allonge et prolonge les leçons du maître, elle les installe dans la durée ; ce dernier "e" est le temps de l'apprentissage des leçons, de la lecture silencieuse, de la rédaction des devoirs, il symbolise peut-être l'enracinement du savoir.

Ainsi épelle-t-on é-lè-ve, ainsi répète-t-on ces trois syllabes comme un exercice de juste prononciation, comme une incantation, comme une évocation. Répéter les mots, faire litanie, c'est parfois donner sens ou tout au contraire c'est rendre les mots étrangers à eux-mêmes ; Louis Aragon en répétant : "*persiennes, persiennes, persiennes ...*" a fini par faire un étrange poème. Au contraire la répétition de notre mot, é-lè-ve, é-lè-ve, é-lè-ve, loin de faire poème met au travail, peut-être parce que le mot mime dans sa résonance le rythme même du labeur scolaire, mais aussi parce que d'autres significations surgissent de sa polysémie : élève, élève, élève et nous voilà renvoyés vers le ciel. Elève, élève, élève : entend l'injonction du maître à son disciple.

Mais suffit-il de chanter ?